

LES OISEAUX SUR LE TERRITOIRE DE COYE-LA-FORÊT

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune en 2017 (PLU), Hervé Andrieux, adhérent de La Sylve et grand spécialiste des oiseaux, a été consulté pour donner son avis sur le sujet et a fourni « quelques observations complémentaires relatives à l'avifaune du site ».

La partie du PLU concernant l'environnement, l'écologie, la flore et la faune du territoire de la commune me semble très bien aboutie.

Je me permettrai de compléter les données sur l'avifaune au moyen des inventaires réalisés par l'association *Picardie nature* et de mes observations personnelles réalisées au cours de la période 2010 à 2017.

Ce territoire présente des biotopes très différents propices à la présence, voire à la nidification, de nombreuses espèces et à des effectifs importants :

- étangs de Commelles, avec la zone de roseaux phragmitaie et cariçaie (carex) en fond est (étang Chaperon) et la présence d'une grande île de saulaie-aulnaie marécageuse inaccessible à l'homme ; d'autre part les eaux libres accueillant cygnes tuberculés, galinules poules d'eau, foulques macroules, grèbes huppés et castagneux, grands cormorans ainsi que, lors d'hivers marqués, les canards du nord de l'Europe en migration (chipeaux, siffleurs, fuligules, pilets, souchets, sarcelles...);

- le marais de la Troublerie, favorable à la nidification des fauvelles aquatiques (phragmites des joncs, rousserolles, hypo-lais...) en raison de la tranquillité du site ;

- la forêt type chênaie-hêtraie, abritant les pics et le rare grimpeur des bois ainsi que le torcol fourmilier, peu commun ;

- les prairies à chevaux du chemin des Vaches, fréquentées en hiver par les vanneaux huppés et les pluviers et en été par les pipits des prés et les tariers-pâtres, entre autres ;

- le cours de la rivière Thève que parcourent le martin-pêcheur, la bergeronnette printanière et la bergeronnette des ruisseaux ;

- le patrimoine bâti de la ville pourrait être plus favorable à la nidification des hirondelles rustiques ainsi qu'aux rouges-queues noirs et à front blanc qui sont présents sur le territoire.

Dans ce but, il serait préconisé de recenser les immeubles anciens présentant une certaine hauteur et des avancées de toit importantes et de rencontrer les propriétaires afin de proposer un accueil optimal des nids ou même une pose de nichoirs.

Il a été recensé pas moins de cent-vingt-et-une espèces d'oiseaux sur la commune.

Je ne ferai pas mention des oiseaux les plus communs, mais je vais lister les espèces les plus remarquables ou rares qui n'ont pas été évoquées dans le rapport PLU ou ci-dessus :

PATRIMOINES NATUREL ET CULTUREL

- grive musicienne
- grive litorne
- grive draine
- grive mauvis
- milan noir
- fuligule milouin
- fuligule morillon
- harle bièvre
- mouette d'Égypte
- sarcelle d'hiver
- chevalier guignette
- sterne pierregarin
- grande aigrette
- tourterelle des bois
- huppe fasciée
- râle d'eau
- bruant jaune
- bruant des roseaux
- bouvreuil pivoine
- gros-bec casse-noyaux
- pinson du nord
- tarin des aulnes
- hirondelle des rivages
- bergeronnette grise
- loriot d'Europe
- mésange nonnette
- mésange boréale
- mésange huppée
- mésange à longue queue
- locustelle tachetée
- rousserolle effarvate
- roitelet huppé
- roitelet triple-bandeau
- pic épeichette
- grèbe castagneux



fait à Chaumontel le 08/10/2017

Hervé ANDRIEUX

*réfèrent de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO Oise)
pour l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation du public*
